

Le gouvernement présente jeudi 1^{er} octobre son projet de budget en conseil des ministres, qui promet de vifs débats à l'Assemblée. À l'heure où la dette explose et où le rôle de l'État social est attaqué de toutes parts, *La Croix* a voulu donner la voix à ces Français qui seraient prêts à contribuer davantage.

Contribuer plus à l'effort collectif, oui mais à quelles conditions ?

Pourquoi nous l'avons fait

89 % des Français sont inquiets de l'emballement de la dette, 61 % d'entre eux préféreraient sabrer dans les dépenses plutôt qu'augmenter les impôts, même si dans leur grande majorité ils préfèrent cibler l'effort budgétaire sur les ménages aisés (80 %) et les mégahéritages (68 %) plutôt que sur les retraités... Ces chiffres, issus de plusieurs sondages récents, rythment les débats budgétaires et les campagnes électorales. Mais s'ils donnent de grandes tendances, ils ne disent pas tout des questionnements qui traversent la société.

C'est pour tenter d'éclairer différemment ce débat à la frontière entre l'intime et le politique, l'intérêt général et individuel, que *La Croix* a eu envie de demander à quelques Français ce qu'ils

étaient prêts à consentir pour redresser les comptes publics. L'exercice est forcément subjectif : ce n'est pas parce que Martine, lectrice de *La Croix*, se dit prête à réduire sa pension de retraite qu'elle est représentative de tous les retraités. Mais écouter Martine est parfois plus instructif et stimulant que les débats politiques du moment.

Qu'ils soient riches ou moins riches, retraités, fonctionnaires, indépendants, dans le viseur de Bercy ou pas, ces témoignages donnent à voir des citoyens traversés de questions souvent profondes sur le rôle de l'État et l'intérêt général, capables de penser contre eux-mêmes ou leurs propres intérêts.

Julie de la Brosse

Tout est parti d'un courrier de quelques lignes, publié dans le journal *La Croix* du 7 septembre. En réponse à un article de la veille sur la proposition d'une « année blanche » pour les pensions des retraités aisés, dans l'idée de participer à l'assainissement des comptes publics, Martine, une retraitée de Loire-Atlantique, a levé le doigt. « Je fais partie des retraités touchant une pension supérieure à 3000 € par mois, et je trouve tout à fait compréhensible qu'on me demande de faire un effort en acceptant qu'elle ne soit pas revalorisée en 2027. C'est une mesure de solidarité, d'équité et de responsabilité comme le dit M. Labaronne, et j'ajouterai une simple mesure de bon sens ! »

Une proposition qui dénote à l'heure où les retraités sont accusés d'être les seuls à ne pas être mis à contribution. Pourtant, dans les jours qui ont suivi, d'autres retraités ont pris la plume à leur tour pour témoigner de leur volonté d'être mis à contribution. « Les personnes qui ont un certain revenu sont tenues moralement de contribuer plus largement à l'effort



« Si je payais 5 ou 10 % de plus, je ne m'en rendrais probablement pas compte, ça ne me priverait pas de partir en vacances au Brésil, ni de manger de la viande quand j'en ai envie. »

national », plaide par exemple Georges Bousquet, 92 ans, membre du Mouvement chrétien des retraités, qui propose en plus la fin de l'abattement de 10 % accordé aux retraités « au titre de frais professionnels que je n'ai plus, c'est ridicule ». Jean-Louis Meneghetti, lecteur de *La Croix* depuis 1978, s'interroge lui aussi : « Quand je me demande si je contribue assez à la solidarité nationale, ma réponse est plutôt "non". »

Ces bonnes volontés exprimées par quelques retraités lecteurs de *La Croix* sont-elles un épiphénomène ? Alors que l'inquiétude envers la dette française, qui dépasse désormais les 3500 milliards d'euros, grandit, d'autres seraient-ils prêts à contribuer plus ? Ce qui est sûr, c'est que tous ceux qui se disent volontaires sans condition pour contribuer davantage ont d'abord en commun de se sentir à l'abri des difficultés. « Je suis veuf et mes enfants sont installés : je suis à l'aise et ne suis pas à l'euro près. Je pourrais facilement payer 500 € de plus », calcule Paul Hébrard, 83 ans, à Limay (Yvelines) qui touche environ 3000 € de retraite mensuelle. Martine elle-même avoue avoir été « surprise » du montant de sa pension : « C'est quasiment le montant de mon traitement quand je travaillais, alors que j'ai moins de besoins », s'étonne-t-elle.

Un discours que l'on retrouve également chez certains actifs, lorsqu'ils se sentent ou se savent privilégiés. À l'instar d'Agnès, professeure d'économie, qui ●●



●●● paye 13 000 € d'impôt pour un total déclaré de 108 000 €. « Je ne trouve pas anormal de payer cette somme avec les revenus qu'on a : mon mari gagne extrêmement bien sa vie, on pourrait même payer plus », assume-t-elle. Si les généreuses primes d'intéressement et de participation qu'il touche n'étaient pas défiscalisées au bout de cinq ans, « on payerait sans doute 3 000 € de plus par an et ça ne nous priverait pas en termes de niveau de vie », poursuit cette habitante de Chinon (Indre-et-Loire).

Salarié d'une grande entreprise, habitant en région parisienne, Mathieu se sait tout aussi « confortable », au point de ne pas savoir combien il règle d'impôts, ce qui le rend d'autant plus prêt à participer davantage. « Si je payais 5 ou 10 % de plus, je ne m'en rendrais probablement pas compte, ça ne me priverait pas de partir en vacances au Brésil, ni de manger de la viande quand j'en ai envie », assure-t-il, évoquant l'idée d'une taxe exceptionnelle sur les hauts revenus, et la possible mise sous conditionnalité

de certaines aides comme les APL, dont il bénéficie pour son fils de 19 ans. Comme beaucoup d'autres, la motivation de Mathieu réside plus dans un souci de justice sociale que dans l'inquiétude de voir la dette filer. « Depuis que j'ai découvert le coefficient de Gini des inégalités, la concentration

« Pour nous entrepreneurs, il y a quelque chose d'insupportable à voir l'État faire n'importe quoi avec l'argent sans jamais être sanctionné. »

de richesses sur une infime partie de la population m'obsède », admet celui qui dit voter à droite « avec des idées de gauche ».

Mais payer plus d'impôts, comme le préconise la gauche, serait-il vraiment de nature à sau-

ver le modèle ? Malgré un taux marginal d'imposition à 41 %, Valérie (1), cadre supérieure dans un grand groupe international, n'a jamais eu de problème à payer des impôts. Cette mère de famille de trois enfants assure n'avoir jamais cherché à « optimiser » son impôt et être prête à en payer plus. « Mais quand on voit les débats actuels, on a plutôt l'impression d'assister à un colloque d'experts-comptables : j'augmente les impôts ici, j'allonge l'âge de la retraite là, et je baisse les dépenses sociales ici. Mais personne ne nous dit comment on redonne de l'espoir à nos jeunes ou comment on accompagne notre société qui vieillit par de la prévention, par exemple », regrette-t-elle.

Voilà bien sûr tout le nœud du problème : pour consentir à participer, encore faut-il avoir confiance dans le système pour en faire bon usage. « Aujourd'hui, s'il y a un ras-le-bol fiscal, il concerne moins le principe même de l'impôt que l'usage qui en est fait », observe Pierre Boyer, professeur à l'École polytechnique et directeur adjoint de l'Institut des poli-

tiques publiques (IPP). Si 75 % des Français continuent de voir dans l'impôt « un acte citoyen », la confiance dans l'utilisation des fonds publics a massivement reculé ces dernières années, passant de 33 à 22 % entre 2023 et 2025, selon un récent sondage du Conseil des prélèvements obligatoires. « C'est tout le paradoxe du moment, les gens ont souvent l'impression que les services publics se dégradent et sont sous-financés, mais trouvent aussi qu'ils paient trop d'impôts pour ce service dégradé », confirme Guillaume Allègre, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Toutes les enquêtes d'opinion convergent : les Français restent majoritairement opposés au recul de l'âge de la retraite quelles qu'en soient les modalités.

Le cas de l'entrepreneur à succès Rodolphe Landemaine illustre sans doute cette défiance qui grandit. En janvier 2025, le fondateur de la chaîne de boulangerie du même nom signait avec 114 autres entrepreneurs une tribune dans *Les Échos*, en faveur d'une hausse de la fiscalité sur l'héritage, dans l'idée de créer une société plus juste et de trouver de nouveaux financements pour la transition écologique. Moins de deux ans plus tard, il n'est plus tout à fait certain de vouloir contribuer à « cet effort collectif ». « Pour nous entrepreneurs, il y a quelque chose d'insupportable à voir l'État faire n'importe quoi avec l'argent sans jamais être sanctionné », explique-t-il, citant un récent rapport de la Cour des comptes sur la gestion des dépenses de santé. « Écœuré par la concentration des richesses dans les mains de quelques milliardaires qui font la politique du pays », il se dit toutefois toujours prêt à baisser son niveau de vie et à déshériter sa fille. Mais il préfère voir son argent alimenter « Demain sur Terre », le fonds de dotation qu'il a créé en 2022, plutôt que les caisses de l'État.

Choisir ce qui doit être financé, en portant ses propres causes ou combats, plutôt qu'en participant à l'effort public collectif, « cette tendance, venue du capitalisme américain, séduit de plus en plus d'entrepreneurs en France », observe Pascal Lamy, l'ancien directeur général de l'OMC, qui préside aujourd'hui le Paris Peace Forum pour la paix.

Lui-même serait favorable à payer plus d'impôts à titre personnel, notamment sur l'héritage, et plus généralement sur le

capital – « qui rémunère plus le travail et creuse les inégalités » – mais à condition de ne pas « éclipser » les vrais sujets. « Je fais partie de ces gens qui sont convaincus que les riches doivent payer plus et que le salaire des enseignants doit être augmenté, mais il faut garder à l'esprit qu'une taxe par exemple de 1 % sur le capital des plus riches serait insuffisante pour combler les déficits. Si l'on veut conserver un État qui protège tout le monde, il faut travailler plus longtemps », estime-t-il.

Ce serait en effet une autre manière de contribuer à l'effort collectif : accepter de travailler plus longtemps pour financer des dépenses qui explosent sous le poids du vieillissement démographique. Mais sur ce point, toutes les enquêtes d'opinion convergent : les Français restent majoritairement opposés au recul de l'âge de la retraite quelles qu'en soient les modalités. Les seuls à nous en avoir parlé d'eux-mêmes se situent d'ailleurs du côté des patrons.

À première vue, sensible à cette question de l'intérêt général, le PDG du groupe Armor, Hubert de Boisredon, pose comme condition préalable à toute contribution supplémentaire un double principe de responsabilité et de solidarité. « Face à une dette abyssale, on attend d'abord un courage très fort des politiques pour s'attaquer à la dépense publique et mener cette réforme des retraites indispensable aux équilibres budgétaires », défend-il. « Si ces efforts sont visibles et très déterminés, je pense que nous serons très nombreux à supporter un effort complémentaire à titre individuel », promet le patron, chrétien revendiqué.

Devenu multimillionnaire en vendant son entreprise de la tech en 2017, Maxime Kurkdjian incarne une autre voix, bien plus minoritaire chez les entrepreneurs. Il vient de rejoindre la branche française du mouvement Patriot Millionaires créée en 2010 aux États-Unis pour taxer les millionnaires à plusieurs niveaux (taxe Zucman, taxe sur les super-héritages et taxe sur les transactions financières). Aujourd'hui, il espère rallier à sa cause ces héritiers ou entrepreneurs qui voudraient contribuer davantage, sans devenir les « traîtres de leur classe sociale ». « Ce n'est pas le sujet le plus populaire au Medef, nous avons besoin de construire une communauté pour en parler et l'assumer », résume Maxime Kurkdjian. L'idée est de faire en sorte que cette fiscalité des plus riches ruisselle et redore l'image de l'impôt en France pour que chacun ait envie de participer. » Chacun à son niveau.

Angélique Vallez, Julie de la Brosse, Nicolas Senèze, Nathalie Birchem, Gabrielle Richard

(1) Le prénom a été changé.
Lire aussi p. 14